

Mairie d'OLLOIX

Conseil municipal du 27 novembre 2017

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY, Myrtille FERRE, Béatrice BELLARD conseillers municipaux.

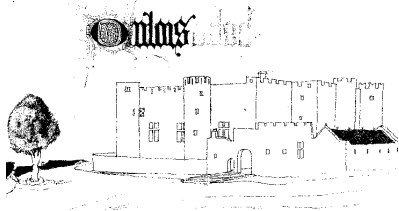
Pouvoirs : Isabelle TRIPEAU à Alain HERITIER.

Absent : Jos SMORENBURG

Secrétaire de séance : Dominique FUSY

<u>Ordre du Jour</u> :

1. Statuts MOND'ARVERNE Communauté – Nouvelles compétences : EAU
2. Emprunt travaux station épuration
3. Réfection de l'éclairage public Lotissement « Le Loup »
4. Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
5. Numérotation des rues
6. RIFSEEP
7. MOTION de l'AMR sur « l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité »
8. Point SIVOS et CLSH : Décisions modificatives
9. Dons à la souscription fondation du patrimoine : Décisions modificatives
10. Dons à l'association « Pour le prix d'une vie »
11. Questions diverses :
 - Chantier à réaliser par une équipe d'insertion
 - Admission en non-valeur pour la succession de Mme MONNET Henriette



MAIRIE D'OLLOIX

1. Statuts MOND'ARVERNE Communauté – Nouvelles compétences : EAU

Les modifications statutaires de la nouvelle communauté concernent la prise de 9 compétences dont l'eau et le PLUI.

Treize communes ont voté pour l'instant, quatre ont voté contre en raison d'un désaccord sur la compétence PLUI : Salède, Veyre-Monton, St Sandoux et Le Crest.

A. Héritier précise que le Premier Ministre a déclaré lors de l'Assemblée des Maires que la prise de compétence Eau par les communautés de communes posait certains problèmes de gestions et d'organisations pour certaines communes rurales et que certains aménagements pourraient être pris.

Pour : 1 Contre : 4 Abstention : 4

2. Emprunt travaux station épuration

Dans le cadre des travaux de la station d'épuration du bas du bourg, deux offres ont été demandées par la commune aux banques Caisse d'Epargne et Crédit Agricole. Les deux offres sont présentées et débattues. L'offre de la Caisse d'épargne est légèrement moins chère. Il est proposé d'étaler ce prêt sur 15 ans plutôt que 20 ans.

Il est aussi proposé un prêt sur 2 ans pour financer le montant de la TVA.

Caisse d'Epargne

Prêt 96 000 € 15 ans

Durée	taux fixe	périodicité	capital	intérêts	échéances sur 1 an	coût du prêt
15	1,35	trimestrielle	6 400 € fixe	variable	décroissante	9 882,00 €

commission d'engagement 0,20 % du montant du prêt

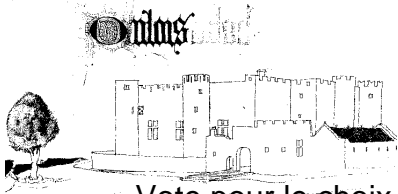
192,00 €

Prêt 86 000 € 2 ans

2	0,55	trimestrielle	86 000,00 €	946,00		946,00
---	------	---------------	-------------	--------	--	--------

commission d'engagement 0,20 % du montant du prêt

172,00 €



MAIRIE D'OLLOIX

Vote pour le choix des prêts de la Caisse d'Epargne :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Vote sur la durée de 15 ans de remboursement du prêt principal :

Pour : 7 Contre : 2 Abstention : 0

3. Réfection de l'éclairage public Lotissement « Le Loup »

La commune a reçu un projet de réfection de l'éclairage public du lotissement du Loup. Aucune demande de la commune sur ce sujet n'a été formulée. D.Fusy est chargé de demander au SIEG63 pourquoi ce projet d'un montant de 23 000€ dont la part de la commune est évaluée à 11 500€ a été réalisé.

D. Fusy est aussi chargé de demander auprès du SIEG63 quelles seraient les conditions pour mettre en place un coffret d'alimentation électrique à proximité du terrain de boules.

4. Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Il est décidé de changer d'opérateur de télétransmission. L'opérateur X bus proposé par JVS Méristem est remplacé par iXChange.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5. Numérotation des rues

Suite à la décision de nommer et numéroter toutes les rue de la communes Sandrine KOZAN et Philippe Marc-Chandèze ont réalisé un travail de pré découpage des noms de rues. Ils exposent le découpage suivant sur le lotissement du Loup et Grandchamp :

Lotissement du Loup :

3 rues prévues

Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 0

Grandchamp :

8 rues prévues

Pour : 6 Contre : 3 Abstention : 0

Un courrier et un plan seront envoyés à tous les olloisiens concernés afin qu'ils puissent proposer des noms de rues.



MAIRIE D'OLLOIX

Le Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel. Ce système est destiné à remplacer le régime des primes des fonctionnaires. Il doit être mis en place sous un an à compter du 01/01/2018. Les primes sont équivalentes à un 13^{ème} mois.

Le nouveau régime indemnitaire basé sur la fonction de l'emploi, l'expérience et l'atteinte des objectifs des personnels communaux a été porté à la connaissance des conseillers municipaux. Il n'y a pas de remarque émise.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

7. MOTION de l'AMR sur « l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité »

Le Maire fait lecture d'une motion de l'association des maires de France :

Motion sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité

Nous, Maires ruraux réunis en Congrès et en Assemblée générale à Poullan-sur-Mer (Finistère) le 1^{er} octobre 2017 demandons au Parlement et au Gouvernement de se saisir d'urgence d'une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux. Elle doit porter une vision politique nouvelle et déterminée en faveur des territoires ruraux dans l'intérêt du Pays, de sa cohésion et de son équilibre.

Nos campagnes sont dynamiques, vivantes, solidaires et inventives. Elles sont une chance réelle pour notre pays dans une complémentarité assumée entre les territoires urbains et ruraux.

Pour la saisir, il faut redonner de la considération aux territoires ruraux et les mêmes capacités d'actions qu'aux territoires urbains. Il faut redonner espoir aux habitants et aux élus.

Ce combat, nous le menons malgré des années difficiles où les gouvernements successifs dévitalisent, par des mesures successives et sans fin, les communes et la ruralité de leurs compétences, de leurs moyens et des services nécessaires à leur dynamisme.

Parce que nous voulons construire NOTRE avenir, parce que nous avons la volonté de fabriquer demain :

- Nous avons besoin en début de quinquennat d'ingénierie réelle, d'une véritable simplification des procédures pour que des projets puissent voir le jour : éducation, santé, eau, assainissement, urbanisme et droit des sols, habitat, téléphonie, voirie, logement locatif, mobilité, culture,...

- Nous avons besoin de liberté et de souplesse en revenant sur les transferts obligatoires aux EPCI. De même qu'une lecture fine nécessaire au maintien en ZRR des communes qui en ont besoin, (correction du décret ZRR qui exclut les communes en agglomération).

- Il nous faut dégager des moyens par des mécanismes de dotations dynamiques et pérennes, basés sur l'égalité entre urbains et ruraux, d'une péréquation plus forte.

Face à ce ras-le-bol général et pour défendre NOTRE futur, des centaines de maires se sont déjà réunis, grâce à l'action de plusieurs associations départementales pour faire entendre NOTRE voix, celle de la ruralité.

Ce fut le cas ces derniers jours dans l'Allier, dans le Puy-de-Dôme et le Lot. Ce sera le cas prochainement dans l'Eure et en Seine-Maritime. C'est aujourd'hui à Poullan-sur-Mer avec des congressistes venus de toute la France que les Maires ruraux s'engagent en faveur d'une loi adaptée aux territoires ruraux.

Avec esprit de responsabilité et combatifs, nous proposerons, à partir des 150 propositions des Etats Généraux de la ruralité dans les prochaines semaines un texte à destination du Parlement.

Ce texte visera à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants, à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine.



MAIRIE D'OLLOIX

Nous appelons les Parlementaires à se saisir de cet appel pour le concrétiser. L'enjeu rural doit être véritablement pris en compte dans l'ensemble des textes de lois.

Nous appelons solennellement toutes les communes rurales de France à adopter une délibération demandant le vote d'une Loi-cadre « communes et ruralités »

Contacts presse – Vanik Berberian, président

Bérengère Michel - 04 37 43 39 80

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

8. Point SIVOS et CLSH : Décisions modificatives

Nicolas Pouderoux, le chargé de mission jeunesse de Mond'arverne a rencontré Sandrine Kozan et Alexandra Dussaby concernant le diagnostic et la future prise de compétence jeunesse. Il sera sans doute proposé de l'étendre à l'ensemble du territoire.

Il est constaté que le budget 2017 du SIVOS ne sera pas équilibré. Il manque 5377 €.

Les trois communes devront verser une subvention d'équilibre répartie de la façon suivante : 3865.79 € pour Saint Saturnin, 965.30 € pour Olloixet 545.91 € pour Cournols

Il est donc proposé de verser une subvention de 1000 €.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Les trois communes se sont rencontrées le 23 novembre et ont pris la décision de réunir les conseillers des trois communes afin de redéfinir les modalités de fonctionnement du SIVOS et du CSLH, si possible avant la fin d'année.

9. Dons à la souscription fondation du patrimoine : Décisions modificatives

Afin de financer la restauration des deux tableaux de l'église, il est proposé de faire un don de 1000€.

Actuellement, la souscription a permis de collecter 1400 €. La fondation du patrimoine abondera donc a priori cette somme de 1400€ si les travaux sont engagés.

Le cout estimé de la restauration des deux tableaux est estimé à 4500€. Il manque encore environ 700 €.

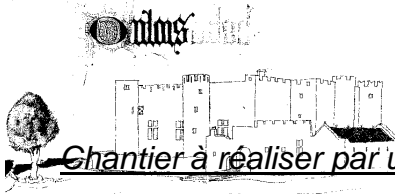
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

10. Dons à l'association « Pour le prix d'une vie »

Il est proposé de faire un don de 100€ à l'association « Pour le prix d'une vie »

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

11. Questions diverses



MAIRIE D'OLLOIX

Chantier à réaliser par une équipe d'insertion

Pas de chantier prévu

Admission en non-valeur pour la succession de Mme MONNET Henriette

Les factures dues par Mme Monnet concernant l'Eau 27,96€ et l'Assainissement : 3,56€ restent impayés à ce jour.

Les montants ci-dessus doivent être admis en non-valeur.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 octobre 2017

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Déclassement dans la voirie communale

Il est décidé de poursuivre la procédure de vente. Le géomètre est passé sur toutes les parcelles concernées. Néanmoins Mr Barratier intéressé par une parcelle quitte Olloix et se désiste.

Composteurs de quartier

Ce n'est pas le SICTOM qui s'occupe des composteurs de quartier mais le VALTOM. Une réunion se tiendra le 15 décembre pour étudier la faisabilité.

Camping

Il faut prévoir des travaux de plomberie avant l'été prochain

Fin du Conseil Municipal